

Ils ont finalement perçu leurs primes de correction tant attendues aux examens officiels. Sauf que selon les enseignants, le Délégué régional Tsanga Jean Blaise a "saucissonné" leur argent qui ne leur a pas été remis en totalité, une partie est portée disparue. Le délégué régional de son côté, accuse dit-on, le ministère des finances d'avoir prélevé 30% pour que le dossier avance. Une défense assez maladroite que Jean Blaise Tsanga, ne peut prouver. Entre-temps, tout un chapelet de tares et avatars lui est reconnus sur le plan managérial.

Certaines élites du département de la Mefou et Afamba pensent qu'il faut garder le serpent dans la maison, au nom du manque d'élites et en faveur du combat pour la promotion de l'élite, car c'est le département qui perdra à force de présenter les tares et avatars de la mauvaise élite. De l'autre côté, L'Activateur fait son travail et pense que le Cameroun ne saurait aller à l'émergence à l'horizon 2035, avec des dirigeants encore immergés et qui refusent de sortir la tête de l'eau, qui piétinent la loi et ne respectent la chose publique. L'on ne peut plus continuer à garder l'ivraie au sein de la bonne herbe, vaudrait encore mieux être seuls que d'être mal accompagnés si l'on ne peut pas tendre vers l'excellence.

C'est le cas de Jean Blaise Tsanga Délégué régional de l'éducation de base pour le Centre, originaire d'Awae dans la Mefou et Afamba mais plein de tares et avatars. Il marche à reculons sur une administration aussi sensible que l'Éducation de Base, au nom de son sale caractère et de ses avoirs dont l'origine reste jusqu'ici inconnue. Nous y reviendrons...

Le Délégué régional à qui nous avons adressé un protocole d'interview en bonne et due forme, n'a pas trouvé nécessaire d'apporter quelques éléments de réponses à notre questionnement lancinant. Il se serait plutôt laissé emporter par sa mégalomanie, son narcissisme et son état de nature.

Pourtant, ses collaborateurs dans les 10 départements que compte son ressort de compétence, se plaignent silencieusement de son degré élevé d'insolence et de mépris le poussant parfois à froisser et à humilier un Chef service départemental devant ses inspecteurs d'arrondissement, ses directeurs d'écoles et ses enseignants ; à froisser un Inspecteur d'arrondissement devant ses directeurs et enseignants ; et à froisser un Directeur d'école devant ses élèves et enseignants. Cette pratique managériale est déplorable et d'un archaïsme millénaire.

Les collaborateurs du délégué régional se plaignent également de cette maladresse à opérer constamment dans leurs territoires de compétence à leur insu et à manœuvrer leurs collaborateurs, dans leurs dos et au mépris de la démarche hiérarchique dans ces opérations sur le terrain.

Rappelons également qu'en fin d'année dernière, tous les enseignants qui avaient corrigé le

CEP dans la région du Centre, étaient aux trousseaux du Chef SAF de la Délégation régionale, qui était en cavale avec leur argent de correction sous le regard impuissant et peut-être complice, du Délégué régional du Centre qui n'a jamais voulu se prononcer sur ce cas.

Pour ce qui est des primes de correction dont le paiement est en cours, il s'agit des corrections aux examens du CEP pour les francophones et du First living school certificate pour les anglophones. Les paiements concernent les sessions 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. Il n'y a pas trop de transparence dans cette affaire, peut-être encore à la base. La délégation régionale est accusée par les enseignants, d'avoir "coupé leur argent" car disent-ils, "Ce n'est pas ces montants que nous devrions percevoir". Les enseignants poursuivent en accusant le Délégué régional d'avoir "saucissonné notre argent et en retenir une partie. Nous n'avons pas été payés normalement. Nous sommes très déçus et mécontents de Tsanga !"

Du côté de la Délégation régionale du Centre où les portes nous sont restées fermées jusqu'à présent, des informations recueillies çà et là font état de ce que le Délégué régional pointe un doigt accusateur sur le ministère des finances qui, selon Jean Blaise Tsanga dit-on, "a prélevé 30% pour que le dossier avance". Une accusation assez grave que le Délégué régional ne saurait prouver. Il faut encore beaucoup de retenue à ce piètre collaborateur du Ministre de l'Éducation de Base.

Dans le Littoral et l'Adamaoua, les enseignants ont été payés depuis fort longtemps et les listes ont été publiées en toute transparence. **Comment comprendre l'opacité qui règne autour de cette affaire dans la région du Centre ? Pourquoi accuser son pantalon lorsqu'on danse très mal ? Que fait même encore Jean Blaise Tsanga à la tête de la Délégation régionale de l'éducation de base du Centre ?**

Affaire à suivre...

Par Engelbert MFOMO